

Date 23/05/2022	Objet :	OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE PROPOSER UNE OFFRE D'ACTIVITES NAUTIQUES NON MOTORISEES SUR LA PLAGE DU MEN DU
---------------------------	----------------	--

DESCRIPTION DE L'OFFRE D'EMPLACEMENT

La commune de La Trinité-sur-Mer souhaite promouvoir l'emploi local et l'offre d'activités saisonnières sur son territoire. A cette fin, elle propose un emplacement de stationnement de 8 m² sur le domaine public communal, parking du Men Dû (rue du Men Dû) au droit de la plage du Men Dû destinée à une activité de location d'engins de plage non motorisés de type Stand Up Paddle ou Kayak.

Localisation



Le tarif pour l'occupation de cet emplacement est le suivant :

- un forfait de 20 € ;
- puis 0,65 € / m² / jour, soit 5,20 € par jour.

La période maximale d'occupation s'étend du 1^{er} juillet au 31 août 2022.

Le droit d'occupation du domaine public communal n'inclut pas de droit d'occupation sur le domaine public maritime (plage, estran).

CANDIDATURES ACCEPTEES

Les candidats sont obligatoirement des professionnels de location d'engins de plage non motorisés disposant d'un numéro SIRET et titulaire d'une certification professionnelle reconnue par le ministère des sports de surf, de kayak, de voile ou de kitesurf. A ce titre, ils sont réputés connaître la réglementation et les règles de sécurité relatives à la pratique libre de ces activités.

A défaut de mener personnellement l'activité, les candidats devront s'engager à recruter du personnel résidant sur la commune de La Trinité-sur-Mer ou dans un proche périmètre.

PRESENTATION DES OFFRES

Les candidats proposeront un dossier constitué des pièces suivantes :

- Une lettre d'intention précisant la nature de l'activité proposée et la durée d'occupation sollicitée ;
- Un extrait Kbis ;
- Une attestation d'assurance professionnelle ;
- Un descriptif du matériel proposé à la location et son inventaire ;
- Une brochure commerciale ;
- Une photographie du véhicule d'entreposage des matériels loués (remorque, container...) ;
- Curriculum-Vitae du gérant ;
- Une lettre d'engagement du gérant indiquant son intention de recruter du personnel formé pour l'activité résidant à La Trinité-sur-Mer ou dans un proche périmètre.

Le dossier sera adressé par voie postale à la Mairie de La Trinité-sur-Mer **avant le 06 juin 2022**, à l'attention de :

Monsieur le Maire,
Mairie de La Trinité-sur-Mer
Place Yvonne Sarcey
56470 LA TRINITE SUR MER

Ou par courriel à l'adresse suivante : accueil@latrinitesurmer.fr

SELECTION DES CANDIDATURES

La commune sélectionnera les candidatures selon les critères suivants :

- Complétude du dossier ;
- Qualité de la brochure commerciale ;
- Qualité du matériel proposé et du véhicule d'entreposage du matériel ;
- Proximité du lieu de domiciliation de l'entreprise.

Elle se réserve le droit d'écartier toute candidature ne répondant pas au présent cahier des charges et d'attribuer librement l'emplacement au candidat de son choix.

* * *